

ÉTAT DES FRAIS DE JUSTICE - DE L'ÉVALUATION À L'HOMOLOGATION (20-04)

Formation en ligne

208,50\$ / 3h



Julie Tondreau

Reconnaissance par les ministères du Revenu du Québec et du Canada

Reçus usuels pour fins d'impôts

Depuis l'adoption du NCPC, l'augmentation de certains droits de greffe, l'abrogation du Tarif des honoraires judiciaires des avocats ainsi que l'élaboration des frais, en amont, particulièrement au stade du protocole de l'instance, font en sorte que les intervenants judiciaires doivent modifier leur méthode de travail et d'évaluation.

Les honoraires qui pourraient être facturés au client ainsi que les frais et débours hypothétiques d'un dossier qui traversent le cheminement judiciaire jusqu'au jugement doivent être pris en considération à chaque étape du dossier, en plus de la jurisprudence récente.

Cet atelier est présenté par Véronique Beaulieu et Julie Tondreau.

Matériel requis :

La dernière édition de l'ouvrage suivant : *Le Manuel de la secrétaire juridique et du parajuriste - Procédures contentieuses* (en vente à la librairie Wilson & Lafleur - 74,95\$)

Objectifs

L'objectif du présent atelier est d'apprendre aux participants les différentes étapes de la préparation d'un état des frais de justice, qu'il soit préparé dans le but d'une évaluation lors de la préparation du protocole de l'instance ou à la suite d'un jugement en cours ou en fin d'instance. Il aidera également les participants à trouver différentes pistes de solution pour recouvrer certains frais ou honoraires en regard de la jurisprudence récente et des lois et règlements.

Public cible

Cet atelier est destiné aux adjoint(e)s juridiques, parajuristes et avocats ayant peu ou aucune expérience dans l'établissement d'un état des frais.

Inscription sur formation.lafortune.ca



État des frais de justice - De l'évaluation à l'homologation (20-04)

Module 1 - Généralités

- 1.1 - Les objectifs, le vocabulaire et les notions générales
- 1.2 - Le lexique juridique annoté
- 1.3 - Les ouvrages de référence et la jurisprudence
- 1.4 - Les conclusions du jugement relatif aux frais
- 1.5 - Les principaux changements législatifs
- 1.6 - La législation applicable à l'état des frais
- 1.7 - Les tarifs et les règlements
- 1.8 - Exercice - Généralités
- 1.9 - Questions ou commentaires relativement au module 1

Module 2 - Cheminement et délais

- 2.1 - Le cheminement de l'évaluation à l'homologation
- 2.2 - L'évaluation des frais dans le protocole de l'instance
- 2.3 - La grille de calcul Excel pour l'évaluation des frais
- 2.4 - La préparation de l'état des frais
- 2.5 - Le remboursement des taxes
- 2.6 - Les modèles d'état des frais et les notes particulières
- 2.7 - La notification de l'état des frais
- 2.8 - Le modèle de lettre de notification
- 2.9 - L'opposition, la vérification et l'homologation
- 2.10 - Exercice - Cheminement et délais
- 2.11 - Questions ou commentaires relativement au module 2

Module 3 - Exécution et appel

- 3.1 - L'exécution des frais
- 3.2 - L'analyse d'un cas pratique - Annexe A du Manuel
- 3.3 - L'état des frais présenté à la Cour d'appel
- 3.4 - Questions ou commentaires relativement au module 3

Module 4 - État des frais des autres tribunaux (mémoire de frais)

- 4.1 - L'état des frais versus le mémoire de frais
- 4.2 - L'état des frais en matière de faillite (mémoire de frais)
- 4.3 - L'état des frais à la Cour fédérale (mémoire de frais)
- 4.4 - Questions ou commentaires relativement au module 4